



CONCERTATION SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE FÉLIX EBOUÉ

**Compte-rendu
de la réunion publique
de lancement**

5 OCTOBRE 2022

La réunion s'est tenue en présentiel, le mercredi 5 octobre 2022 de 19h à 21h, à la salle des fêtes de la mairie du 12^e arrondissement.

Environ 130 personnes ont participé à la réunion publique.

Les élu·e·s, membres des services de la municipalité et membres des agences de concertation suivant·e·s étaient présent·e·s :

- **Emmanuelle Pierre-Marie**, maire du 12^{ème} arrondissement
- **Emmanuel Grégoire**, 1^{er} adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques
- **David Belliard**, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie
- **Christophe Najdovski**, adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale
- **Richard Bouigue**, 1^{er} adjoint à la Maire du 12^e chargé de l'économie, de l'attractivité, des commerces, de l'architecture, du patrimoine et du quartier Bel-Air Sud
- **Mathieu Delmestre**, Adjoint chargé du quartier Aligre-Gare de Lyon, des mobilités et des transports
- **Ba-Vinh Carbonnel**, chef de projet SAGP (Service des Aménagements et des Grands Projets), DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements)
- **Alain Boulanger**, chef de division, SAGP, DVD
- **Benjamin Le masson**, architecte-voyer, SAGP, DVD
- **Jean-Christophe Choblet**, architecte-urbaniste, Nouvelle esthétique, urbanisme transitoire et activation des territoire, SAGP, DVD
- **Lucile Biarrotte**, directrice-conseil chez TraitClair, agence de concertation
- **Candice Constant**, chargée d'études chez TraitClair
- **Juliette Luans**, cheffe de projet chez La Belle Friche, agence d'urbanisme inclusif et évolutif
- **Aude Masboungi**, directrice de développement chez La Belle Friche

INTRODUCTION :

Emmanuel Grégoire (Premier adjoint à la Mairie de Paris) introduit la réunion publique, en remerciant Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^e, pour son accueil. Le réaménagement de la place Félix Eboué est un

dossier très important qu'il suivra de façon détaillée. La place Félix Eboué a une histoire particulière : elle trouve son origine dans l'aménagement des anciennes limites de la Ville de Paris. Elle a été bâtie à l'emplacement de la barrière de Reuilly, sur le mur des Fermiers généraux. Sa seconde histoire patrimoniale est qu'elle a l'honneur d'accueillir la Fontaine du Château d'Eau, dite « Fontaine aux Lions », œuvre de Gabriel Davioud. Elle a été installée en 1880, à la suite du grand concours sur le réaménagement de la place de la République.

Aujourd'hui, la place Félix Eboué est un lieu important de distribution de réseaux de transports, au cœur du 12e arrondissement.

L'objectif de la réunion est de présenter les orientations sur le réaménagement de la place Félix Eboué. Les points d'entrées qui guident ces orientations sont les suivantes : gagner de l'espace public et du confort d'usage au profit des piéton·ne·s, végétaliser davantage, offrir plus de respiration.

Emmanuelle Pierre-Marie (Maire du 12e) remercie les élu·e·s et membres des services de la municipalité présent·e·s, ainsi que l'ensemble des participant·e·s pour leurs présence et implication dans ce temps de présentation et d'échange. Le réaménagement de la place Félix Eboué est un projet phare de la mandature. Depuis plusieurs années, le 12e arrondissement réalise des projets pour répondre à l'urgence sociale, environnementale et démocratique. Sous la précédente mandature, la Ville de Paris a pleinement lancé la transformation avec un projet global de rénovation de places, dont deux dans le 12e arrondissement, Bastille et Nation. Sous cette mandature, l'un des engagements est la réinvention au cœur du 12e des espaces publics, au profit des piéton·ne·s et des mobilités douces. A l'échelle de Paris, deux grandes places ont la chance d'être réaménagées dans le cadre de cette mandature : Félix Eboué et Denfert-Rochereau, qui partagent une référence commune aux lions. Elles ont également en commun de laisser une surface trop importante à la circulation automobile et de concentrer un îlot de chaleur sur lequel il devient urgent d'intervenir.

Pour le 12e arrondissement, le réaménagement de la place Félix Eboué apparaît comme la clé de voute du réaménagement de l'ensemble du quartier qui bénéficie de la démarche « Embellir votre quartier ». C'est une place centrale, d'importance majeure à Paris, connue de toutes et tous grâce à sa Fontaine aux lions qui malheureusement n'est pas accessible aux piéton·ne·s. L'ambition du projet est de transformer la place pour la rendre accessible, tout en portant une attention particulière aux voies de bus et aux pistes cyclables.

Madame la Maire termine son intervention en invitant les participant·e·s

à prendre part à la concertation qui se déroulera jusqu'au 5 décembre 2022, afin de réinventer collectivement de nouveaux usages pour que cette place devienne un espace partagé.

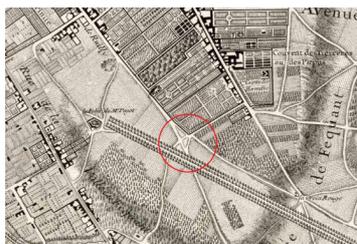
David Belliard (adjoint à la Maire de Paris chargé de la transformation des espaces publics et des mobilités) prend ensuite la parole en revenant sur l'importance des réflexions menées sur les places parisiennes, et qui visent à répondre aux grands enjeux climatiques, de santé publique et d'amélioration de la qualité de vie. Le projet en cours de réflexion qui va être présenté répond à ces grands principes.

Christophe Najdovski (adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale) précise qu'un enjeu autour de l'aménagement de la place Félix Eboué est également celui de la végétalisation et du rafraîchissement de l'espace public.

Lucile Biarrotte (Directrice-conseil, Traitclair) présente ensuite l'ordre du jour de la réunion, puis laisse la parole à Ba-Vinh Carbonnel, Chef de projet à la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris.

LA PLACE FÉLIX ÉBOUÉ AUJOURD'HUI

Ba Vinh Carbonnel (Chef de projet, DVD) présente les éléments de diagnostic qui ont guidé les orientations d'aménagement.



Plan Roussel, 1731 (© BNF)



P-L Debucourt, La barrière de Reuilly, 1808 (© Musée Carnavalet).



La place Daumesnil en 1944 (© Roger-Viollet)



Plan d'aménagement de l'enceinte des Fermiers généraux, s.d., vers 1780 (© Archives nationales)



Relevé cadastral autour de la place Daumesnil, 1894 (© Archives de Paris)

Concernant le diagnostic historique, la place est bâtie au XVIII^e siècle, à l'emplacement de la barrière de Reuilly, sur le mur des Fermiers

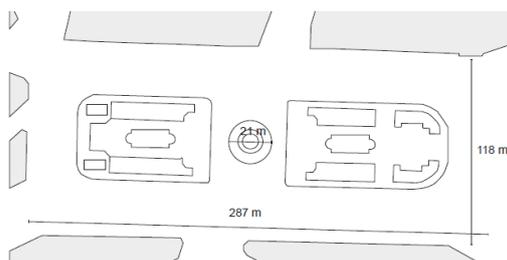
généraux, l'une des anciennes limites de la Ville de Paris. Elle se nomme alors « place de la Barrière-de-Reuilly ». Elle devient en 1864 « place Daumesnil ». Elle est réaménagée et prend son dessin actuel sous l'impulsion de l'administration haussmannienne. La Fontaine aux lions, emblème de cette place, y a été installée en 1880. C'est en 1947, que la place est rebaptisée en hommage à Félix Eboué, grand fonctionnaire et compagnon de la Libération.

La fontaine aux lions

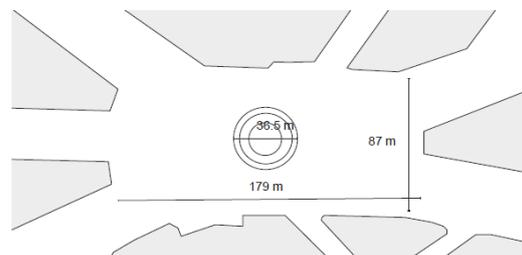


Ba-Vinh Carbonnel explique l'intérêt à comparer la place Félix Eboué avec celle de la République. Elles sont similaires en termes de morphologie, hormis la taille plus réduite de la place Félix Eboué. Elles disposent toutes deux d'un élément central circulaire.

Diagnostic : comparaison des dimensions avec la place de la République



Place de la République en 1990 (avant sa transformation)

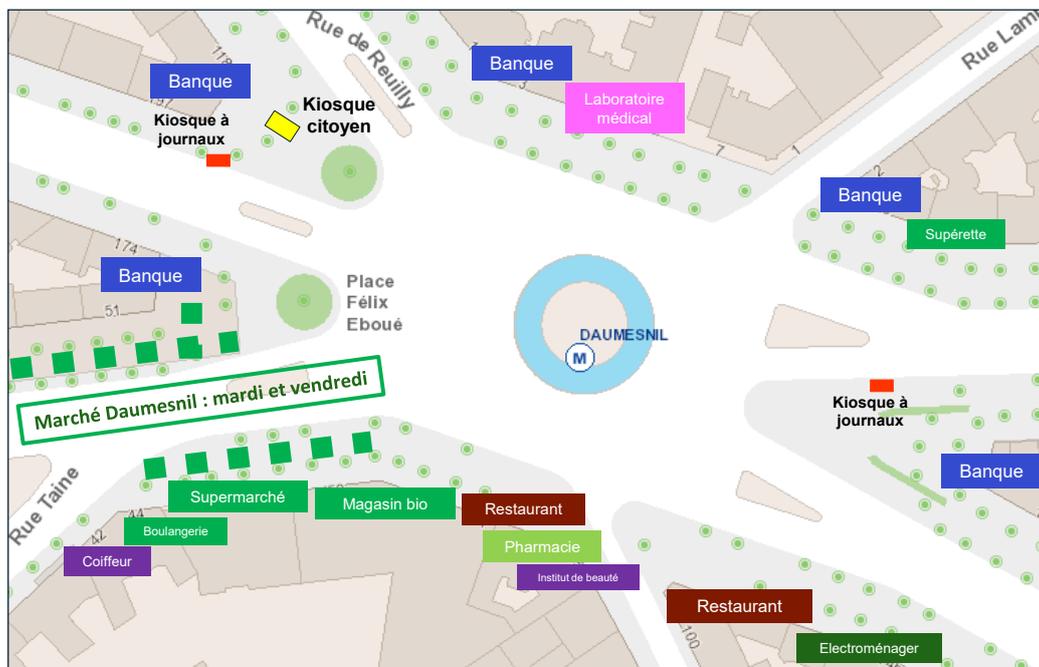


Place Félix Eboué aujourd'hui



Un autre élément intéressant qui oriente les propositions d'aménagements sont les activités recensées autour de la place. Les activités de commerces et de restaurations sont concentrées sur la rive sud, ce qui contraste avec les banques fortement présentes sur la rive nord.

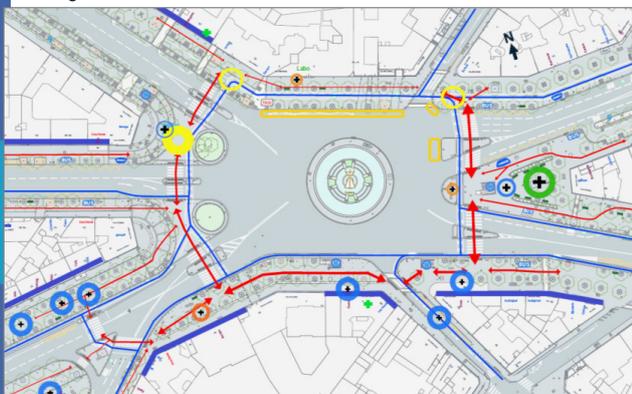
Diagnostic : activités économiques



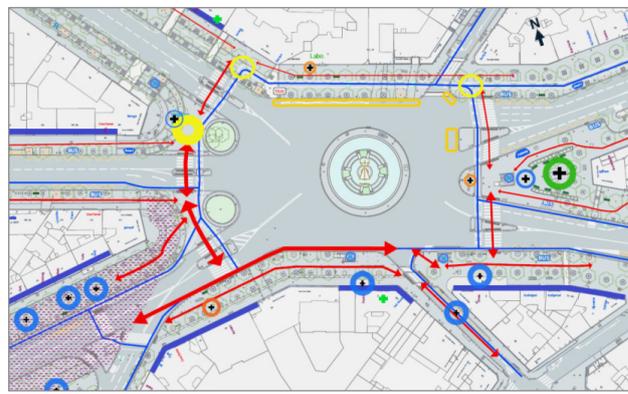
Jean-Christophe Choblet (Architecte-urbaniste, DVD) présente les usages actuels de la place. Lors des jours de marché, une clientèle variée se rend sur la place, qui engendre des forts flux de passages piétons sur la rive sud. Les forts flux piétons engendrent des conflits d'usages, notamment le matin et en fin de journée. Hors jour de marché, la rive Sud de la place est apaisée. A l'Est de la place se situe un lieu peu aménagé mais très agréable en raison de la série d'arbres.

Diagnostic : usages

Hors jours de marché



Jours de marché



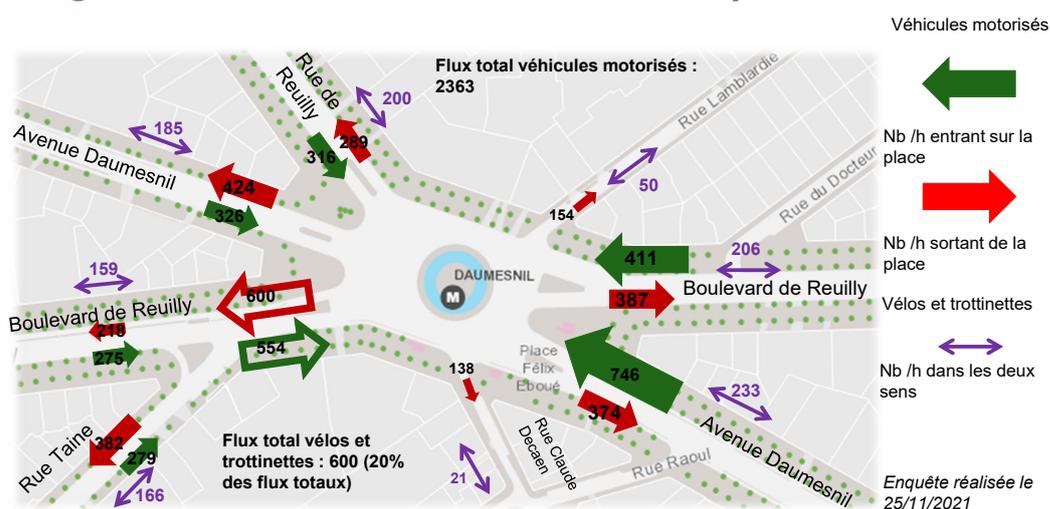
- Usages à l'identité forte, monofonctionnel
Perturbe l'usage, mésusage
- Usage fort, perturbe l'espace, mésusage
- Une identité forte ou un équipement
Usages monofonctionnel intense
- Usages positifs
- Usage positif en lien avec un espace vert

- Espace du marché
- Flux vélos
- Flux piétons
- Point d'intérêt principal
- Point d'attention
- Facade attractive

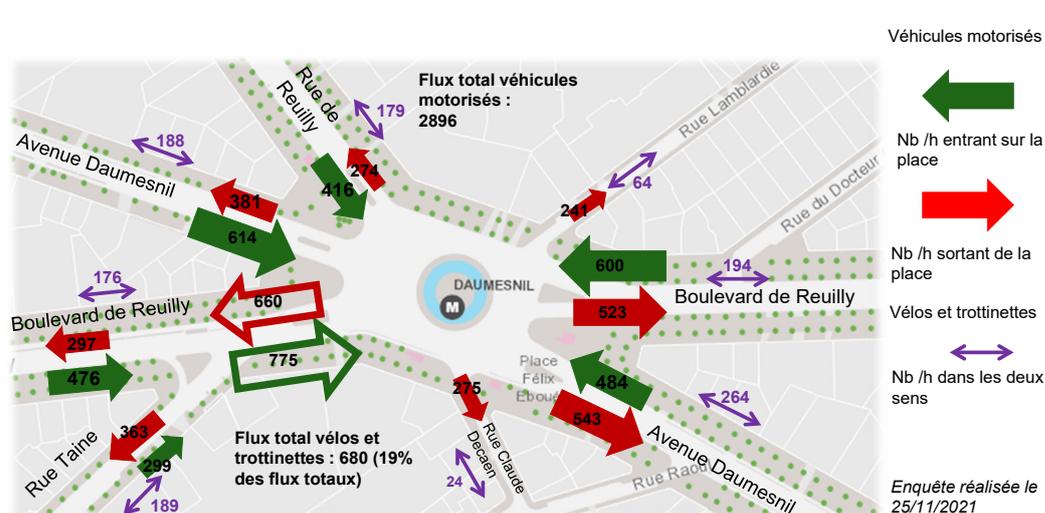
Ba-Vinh Carbonnel (Chef de projet, DVD) reprend la parole pour présenter les données sur les flux de circulation. Concernant les circulations automobiles, un effet de mouvement pendulaire est notable. Le matin, il y a davantage de véhicules qui traversent la place d'Est en Ouest, et inversement le soir. Ce sont des flux importants, mais moins que ceux qu'on peut constater sur d'autres voies et places comparables, deux fois moins importants que ceux de la place de la Bastille à titre d'exemple. Par conséquent, la chaussée est disproportionnée vis-à-vis des flux de circulation enregistrés sur la place Félix Eboué.

Concernant les flux cyclistes et de trottinettes, ils représentent 20% de la totalité des flux. Cela traduit une certaine pression exercée par le trafic motorisé sur les mobilités douces. Les flux cyclistes sont cantonnés à des aménagements minimalististes qui empiètent sur les trottoirs et génèrent des conflits d'usages avec les flux piétons.

Diagnostic : flux de circulation, heure de pointe du matin

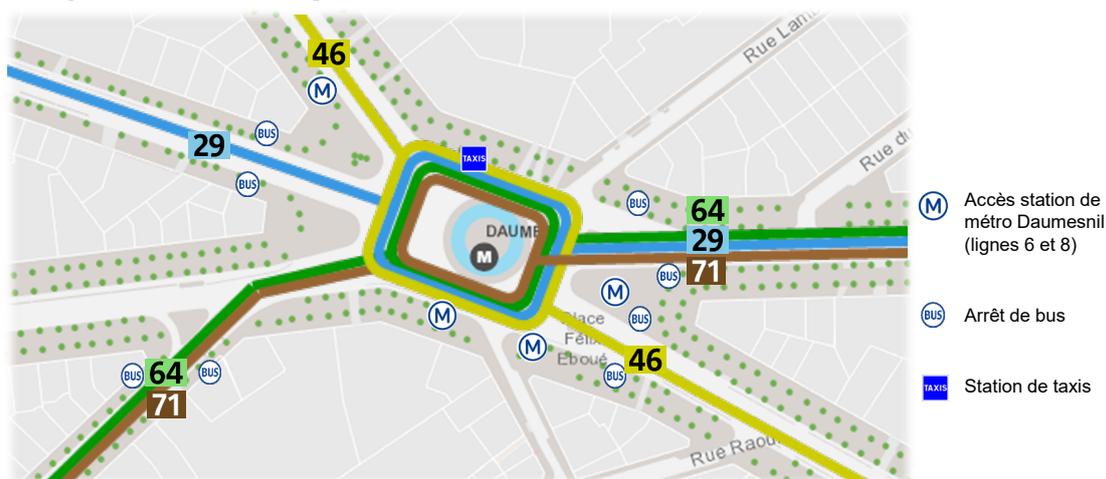


Diagnostic : flux de circulation, heure de pointe du soir



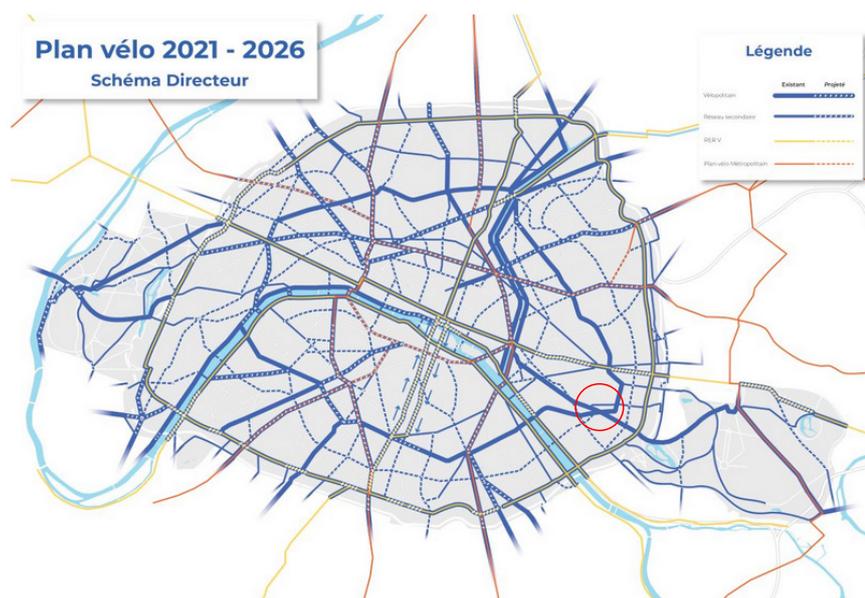
Concernant les transports en commun, la place Félix Eboué est un nœud de circulation important. Une station de métro avec deux lignes, ainsi que quatre lignes de bus sont présentes sur la place. Les lignes de bus sont un élément central à intégrer dans le projet de réaménagement. La station de taxis, sur la rive Nord, est très active. Par conséquent, elle est un élément à prendre en compte dans le projet.

Diagnostic : transports en commun et taxis



Concernant le maillage des pistes cyclables existantes et en projet à Paris, il est intéressant de souligner que la place Félix Eboué est à l'intersection de deux axes structurants. Il est donc important de maintenir cette continuité, voire d'améliorer la situation actuelle en aménageant des pistes cyclables sur la chaussée, séparée des autres modes de déplacement et aux normes de largeur actuelles.

Diagnostic : circulation cycliste

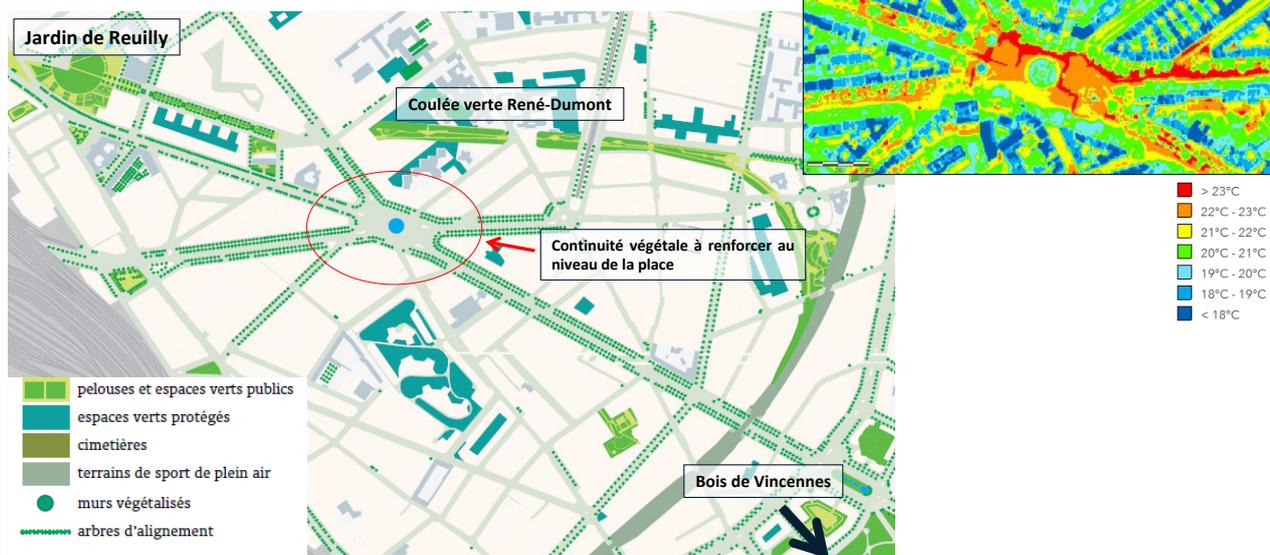


Concernant la trame verte, l'arrondissement est bien doté en espaces verts, reliés par la Coulée Verte René-Dumont et les alignements d'arbres. Mais on constate une carence au niveau de la place Félix Eboué. Cela a un effet direct sur la température (+ 3°C), avec la présence d'un îlot de chaleur mesurable. Etant donné que les espaces verts impactent directement la température en ville, la végétalisation de la place est un objectif clé de son réaménagement.

Diagnostic : trame verte

Thermographie : juin 20 16

La place constitue un îlot de chaleur urbain



Cette végétalisation est conditionnée par la présence des réseaux en souterrain. En effet, la végétalisation de pleine-terre est exclue au-dessus de certains ouvrages RATP, des réseaux CPCU et télécom.

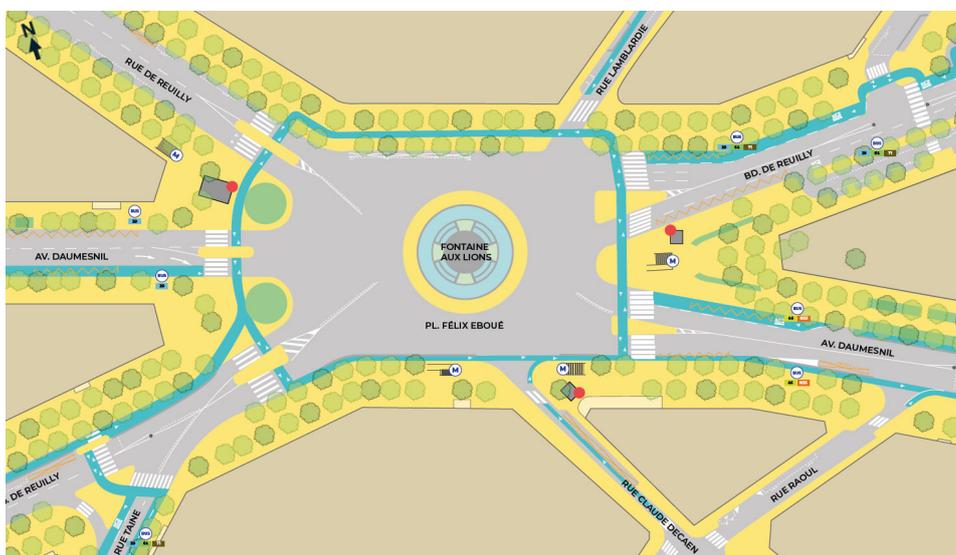
Les carte des réseaux souterrains sont disponibles dans le support de présentation de la présentation publique de lancement.

ORIENTATIONS POUR L'AVENIR DE LA PLACE

Alain Boulanger, (Chef de division, DVD) présente les enjeux du réaménagement de la place, issus du diagnostic :

- Rendre la fontaine accessible par :
 - L'extension des espaces piétons jusqu'au cœur de la place ;
 - La réduction de l'intensité du trafic par la transformation du plan de circulation.
- Favoriser la convivialité et la sociabilité sur la place
- Végétaliser autant que possible pour favoriser la formation d'un îlot de fraîcheur au cœur du 12e arrondissement.
- Améliorer les aménagements cyclables autour de la place, tout en confortant et sécurisant les déplacements piétons.

La forme actuelle de la place

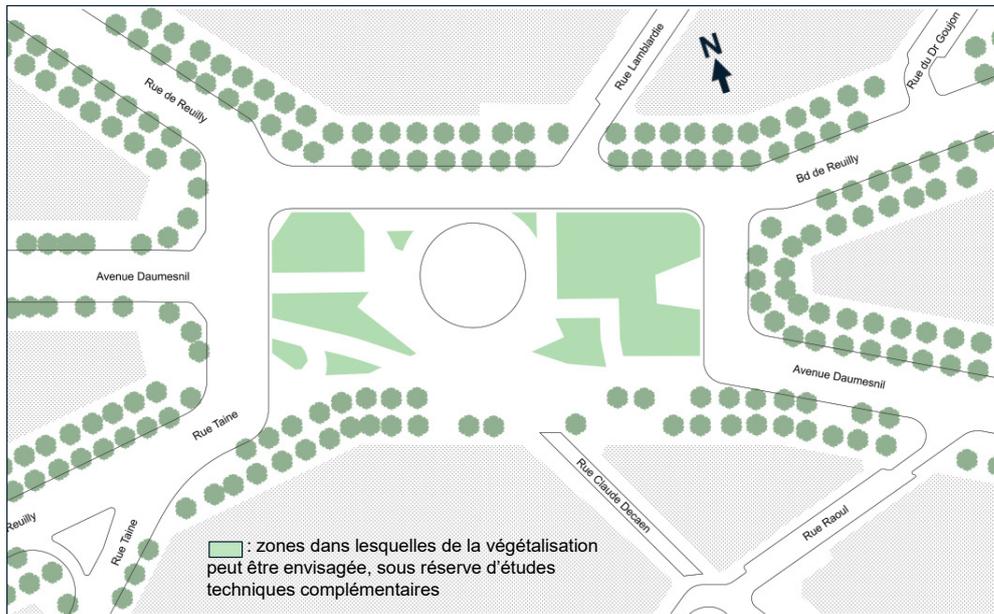


LA PLACE AUJOURD'HUI

ESPACES VERTS	TROTTOIRS	AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
KIOSQUES	ROUTES	

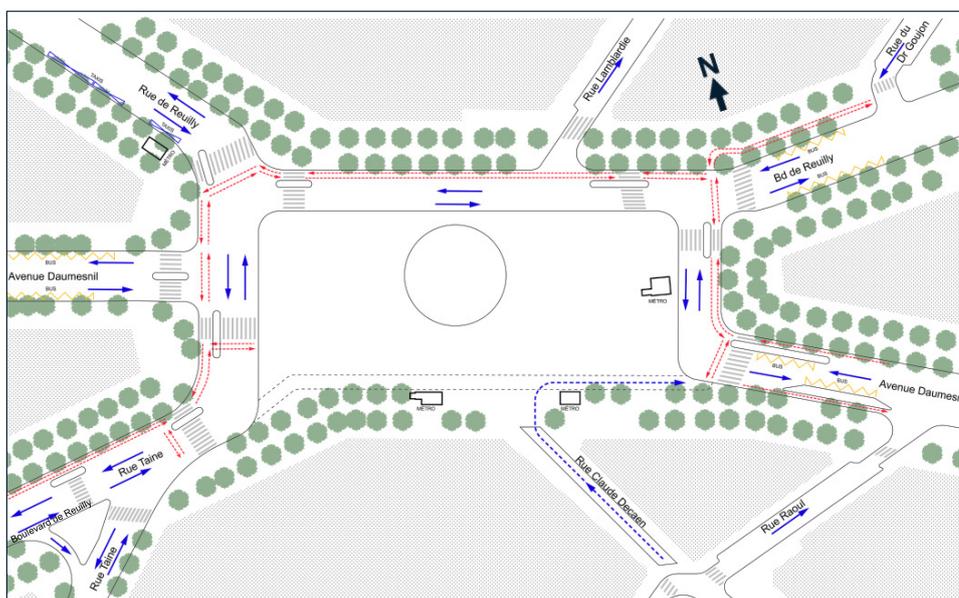
Alain Boulanger, (Chef de division, DVD) et Benjamin Le masson (Architecte-voyer, DVD) expliquent les pistes de réflexion en cours. En termes de confort d'usage, il est intéressant d'avoir un espace continu depuis la rive Sud et la fontaine, car c'est la zone qui concentre le plus de piétons et cela permettra de rendre la fontaine accessible. En termes de végétalisation, l'idée est d'augmenter la trame verte sur l'ensemble de la place par la plantation d'arbres, de jardinières, de strates moyennes ou basses. La circulation automobile quant à elle, ne s'organise plus sous la forme d'un giratoire mais sur trois côtés.

Le projet : le potentiel de végétalisation



Les aménagements cyclables sont en périphérie, pour sécuriser les déplacements piétons. Il est imaginé une piste bidirectionnelle sur tout le pourtour de la place. Cela induit qu'un tronçon de la rue Claude Decaen devienne piétonne, avec une desserte locale pour les riverain·e·s, livraisons, véhicules de secours et les collectes de déchets. De même pour la rive sud, qui sera piétonne, avec une voie de desserte locale pour les riverains de la rue Claude Decaen, les livraisons et les collectes de déchets notamment. Cette voie pourra aussi être empruntée par les cyclistes. Des réflexions existent aussi quant à l'opportunité d'y faire passer des lignes de bus. Ceci est un schéma de principe qui est en cours de réflexion, par conséquent pas du tout figé.

Le projet : schéma circulatoire



SUJETS PORTÉS À LA CONCERTATION

Lucile Biarrotte (Directrice-conseil, Traitclair) présente les deux agences chargées de la démarche de concertation et d'information : Traitclair et La Belle Friche. La démarche de concertation se déroule du 5 octobre au 5 décembre 2022.

Les sujets portés à la concertation :

- Quels sont vos usages actuels de la place ?
- Quels sont les besoins pour demain en termes de mobilités ? d'activités ? d'usages ?
Comment harmoniser l'ensemble de ces futurs usages ?
Comment favoriser l'utilisation de la place pour des événements (marchés, forums associatifs...) ?
- Comment faire de cette place un lieu de convivialité et un îlot de fraîcheur au cœur du 12e ?
- Où repositionner le kiosque citoyen ?

Le calendrier de la concertation :

- **Du 5 octobre au 5 décembre** : Urne et questionnaire papier à la mairie, points infos sur la place
- **7 octobre de 10h à 13h** : Information et animations au kiosque citoyen
- **12 octobre au 5 décembre** : Ouverture de la participation en ligne sur DECIDER.PARIS.FR
- **18 octobre de 16h à 19h** : Information et animations au kiosque citoyen
- **18 octobre de 20h à 22h** : Marche exploratoire urbaine de nuit
- **19 octobre de 14h à 16h** : Marche exploratoire urbaine de jour
- **25 octobre de 14h à 17h** : Information et animations au kiosque citoyen
- **4 novembre de 10h à 13h** : Information et animations au kiosque citoyen
- **8 novembre, matin** : Atelier commerçants et marché
- **8 novembre de 14h à 16h** : Atelier mobilités et accessibilités
- **8 novembre de 16h à 19h** : Information et animations au kiosque citoyen
- **18 novembre de 19h à 21h** : Atelier confort et usages
- **25 novembre de 10h à 13h** : Information et animations au kiosque citoyen
- **5 décembre, soirée** : Réunion publique de restitution

Lucile Biarrotte précise aux participant·e·s qu'ils peuvent s'inscrire aux événements et participer en ligne sur decider.paris.fr à partir du 12 octobre. Des pré-inscriptions sont également possibles après la réunion de ce jour, et sur le stand du kiosque citoyen le 7 octobre.

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RÉACTIONS

Juliette Luans (Cheffe de projet, La Belle Friche) et Lucile Biarrotte (Directrice-conseil, Traitclair) distribuent la parole et animent les échanges.

Scénario envisagé pour la place



SCÉNARIO ENVISAGÉ

 CHAUSSÉE DÉDIÉE AUX VÉHICULES À MOTEUR

 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

 REDÉFINITION DES ESPACES PIÉTONS

 NOUVELLE PLACE PIÉTONNE

CIRCULATION ET MOBILITÉS

Un·e participant·e demande si les trois pointes de trottoirs situées aux croisements rue de Reuilly et avenue Daumesnil, et croisement avenue Daumesnil et rue Taine, seront absorbées par la chaussée et par conséquent si la circulation sera aux pieds des immeubles.

Un·e participant·e insiste sur le fait que le projet « Embellir votre quartier : Jardin de Reuilly » est à prendre en compte, car il va fortement impacter les sens de circulation et le trafic, notamment sur la rue Taine. Il est

souligné l'importance pour le projet de la place Félix Eboué d'avoir une période d'évaluation avant d'entamer les travaux, afin de tenir compte des effets d'autres aménagements qui ne sont pas encore terminés.

Des participant·e·s s'inquiètent et se demandent où passeront les voitures avec la réduction de la chaussée, car il y aura toujours le même nombre de voitures qui traverseront la place. Cela engendrera selon elles et eux des embouteillages, s'accompagnera de pollution sonore et atmosphérique. Un·e des participant·e·s souligne que le projet prévoit un rééquilibrage de l'intensité du trafic, donc cela induit forcément du report de circulation dans l'ensemble du quartier, notamment les petites rues. Il souhaiterait être informé des effets des modifications de circulation et les conséquences engendrées, notamment en ayant accès aux enquêtes techniques réalisées par les services de la Ville.

Un·e participant·e s'interroge sur la circulation des ambulances et des pompiers, en raison de la présence de trois hôpitaux dans le quartier.

Un·e participant·e explique que le principal souci des riverains ce sont les trottoirs, notamment en raison des pistes cyclables qui s'y trouvent actuellement. Le projet permet de résoudre ce problème. En revanche, il ne résout pas le problème du marché. Il a besoin d'être régulé par la venue d'agents.

Un·e participant·e fait part de ses craintes pour la sécurité des cyclistes vu le nombre d'entrées et de sorties des véhicules motorisés. Pour un·e participant·e la circulation à vélo sur la place Félix Eboué est très bien, il n'y a pas de danger. En revanche, sur la rue de Charonne, c'est un véritable enfer.

Un·e participant·e souligne qu'il faut penser aux bus, car c'est le moyen de transport essentiel pour les personnes âgées, à mobilité réduite et avec des poussettes. Jusqu'à présent les aménagements dans Paris dégradent ou au mieux laissent en statu quo la circulation des bus.

Un·e participant·e souligne qu'il est important de penser aux déplacements des personnes à mobilité réduite. Les choses sont à éclaircir dans ce projet concernant l'accessibilité de la place.

Concernant le redécoupage des avancés de trottoirs, Alain Boulanger (Chef de division, DVD) explique que les véhicules ne seront pas plus proches des immeubles. L'idée est de transformer les trottoirs en une forme rectangulaire. De plus, les trottoirs comportent deux rangées d'arbres, ils ont donc une largeur de 10m, la circulation ne sera donc pas « au pied des immeubles » au regard des largeurs moyennes de trottoirs à Paris. Par ailleurs, des études de mesures de bruits sont

réalisées avant et après projet pour procéder à des modélisations et à une évaluation.

Concernant les évaluations, plusieurs méthodes sont mises en œuvre. En plus des études de bruits, il y a également des outils très performants pour réaliser des simulations sur le trafic et ainsi adapter la signalisation tricolore afin de ne pas avoir une place congestionnée.

Concernant la réduction de la chaussée, le diagnostic montre que l'espace dévolu à l'automobile est trop important par rapport au nombre réel de voitures. De plus, un objectif clé est de réduire la place de la voiture. Depuis 20 ans, le trafic automobile diminue de 5% par an dans la capitale. Ainsi, le flux de circulation diminue d'année en année, et cela est le cas dans toutes les grandes métropoles. Pour les flux sur la place, il y a un choix qui a été fait sur la rue de Reuilly afin de limiter fortement le trafic de transit. De même, pour la réflexion qui est aujourd'hui sur la rue Taine. Ainsi, le flux sur la place sera fortement réduit. Il restera principalement l'arrivée des voitures de l'avenue Daumesnil et le boulevard de Reuilly. Il y a beaucoup de mesures qui sont réalisées avant et après les projets du plan de circulation.

Concernant les cyclistes, David Belliard (Adjoint à la Maire de Paris chargé de la transformation des espaces publics et des mobilités) explique que dans le projet il est proposé de supprimer les pistes sur trottoirs car ce dispositif pose des problématiques en termes de cohabitation entre piétons et cyclistes. Le projet vise à améliorer la sécurité des cyclistes et le confort d'usages des piétons.

Concernant la circulation des bus, Alain Boulanger (Chef de division, DVD) précise que la RATP va être contactée. Nous avons en référence plusieurs places telles que la place Bastille, la place de la République. Sur Bastille, la traversée n'est pas simple et c'est un aspect pris en compte pour le réaménagement de la place Félix Eboué.

Concernant la prise en compte des personnes à mobilité réduite, Lucile Biarrotte (Directrice-conseil, Traitclair) précise que l'ensemble des ateliers dont les marches exploratoires leurs sont accessibles.

ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Un-e participant-e relève que cette place présente des éléments patrimoniaux très importants. Il faut donc porter une attention particulière à la végétalisation souhaitée.

Un-e participant-e précise que la fontaine est un monument historique, et demande si le Ministère de la Culture a été sollicité pour intervenir sur cette place. Des participant-e-s font part de leur crainte que ce projet ne

respecte pas l'esprit haussmannien de la place.

Benjamin Le masson (Architecte-voyer, DVD) précise qu'une étude historique de la place a été demandée dès le départ afin que le projet puisse s'en inspirer. Le projet est en concertation avec la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Les stations de métro sont également inscrites dans l'inventaires des monuments historiques. Il est souhaité de conserver ces ornements haussmanniens.

REMARQUES GÉNÉRALES

Un-e participant-e souligne que sur le schéma présenté, le pic de chaleur est situé au centre. Or, lorsqu'il fait chaud, les usagers ne sont pas au centre de la place, mais sur les trottoirs où il y a des arbres.

Des participant-e-s expriment leur désaccord sur l'arrivée d'un Starbucks et craignent que l'espace libéré soit utilisé pour des terrasses privées.

Des participant-e-s questionnent l'intérêt de cette réunion car ils partagent le sentiment que le projet est déjà décidé.

Des participant-e-s s'interrogent sur la nécessité de réaménager la place Félix Eboué. L'argent investi dans ce réaménagement (8 millions d'€) pourrait plutôt être utilisé pour d'autres sites tels que la place Henri-Frenay ou dans le cadre du budget participatif.

Un-e participant-e craint que la fontaine soit détériorée dans le cas où elle devienne accessible, et s'interroge sur le mobilier urbain prévu sur la place.

Richard Bouigue (1er Adjoint à la Maire du 12e) explique que l'arrivée du Starbucks n'a pas été fait avec l'accord de la mairie du 12e. Il précise que les emprises libérées dans le cadre du projet seront de l'espace public et non un espace privatisé pour les commerces. Il précise également que l'aménagement de la place Félix Eboué s'accompagnera d'autres aménagements sur le 12e arrondissement, notamment celui de la place Sans Nom, car c'est un projet d'ensemble.

Concernant la crainte sur la dégradation de la fontaine, Benjamin Lemasson (Architecte-voyer, DVD) explique qu'elle est en très bon état car elle a été récemment restaurée. Il n'y a pas de raison particulière de s'inquiéter sur sa détérioration.

Concernant le mobilier urbain, Lucile Biarrotte (Directrice-conseil, Traitclair) précise qu'il n'a pas été choisi, et fera l'objet des sujets à travailler durant la concertation.

CONCLUSION

Emmanuelle Pierre-Marie (Maire du 12e) clôture la réunion publique en rappelant que le réaménagement de la place Félix Eboué était un engagement de campagne sur la base duquel la majorité a remporté l'élection en 2020. Il fait parti d'un projet d'ensemble pour apaiser l'arrondissement et apparaît comme la pièce maîtresse de ce qui est mis en œuvre dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier.